



LES SPORTS DE NATURE,
tous dehors !

Fiche activité

Pratiquer le surf en ACM

Sommaire

1. Conditions d'organisation et de pratique (principes généraux)
2. Rôle de l'animateur
3. Rôle du directeur
4. Comment intégrer la pratique dans un projet pédagogique ?

Auteurs

Léopoldine BIGOT, Rachel, HERVET, Pascal CADUC, Benoit MANGOU, Philippe CHOPIN, Yann LE CLANCHE, Alexis ORTIZ DE ZARATE, Régis BLANCHARD, Bertrand BULCIAGHY

1. Conditions d'organisation et de pratique (principes généraux)

- ✓ Le Surf regroupe les disciplines suivantes : surf, bodyboard, longboard, surf tandem, kneeboard, skimboard, bodySurf, paddle board.
- ✓ L'équipe pédagogique doit prendre en compte les capacités du groupe, ses propres facultés ainsi que les éléments liés au milieu (météo, état de la mer) pour constituer son groupe et adapter l'activité, en lien avec le professionnel intervenant.
- ✓ Le prestataire est un établissement d'activités physiques et sportives déclaré auprès de la DDCS locale
- ✓ Le directeur du séjour vérifie l'affichage réglementaire du prestataire, notamment les cartes professionnelles, le récépissé de déclaration de l'établissement, l'attestation d'assurance RC. Il s'assure que les conditions de déroulement sont conformes à la réglementation.
- ✓ L'encadrement respecte une des conditions suivantes :
 - les prérogatives de la carte professionnelle de l'encadrant surf correspondent à l'activité prévue ;
 - l'encadrant bénévole est membre d'une association affiliée à la fédération française de surf et titulaire d'une qualification fédérale (Brevet d'initiateur fédéral BIF) ;
 - l'animateur qualifié qui encadre l'activité est membre permanent de l'équipe pédagogique et titulaire d'une qualification fédérale (BIF).

Milieu spécifique

- ✓ Les activités s'exerçant dans un environnement spécifique impliquent le respect de mesures de sécurité particulières mentionnées à l'article L. 212-2 du code du sport, relatives à la pratique notamment du surf de mer.

Principales recommandations fédérales :

- ✓ Taux d'encadrement : 8 pratiquants maximum par moniteur en initiation
- ✓ Tous les pratiquants ont réussi le test d'aisance spécifique, lié à la pratique du surf (natation)

2. Rôle de l'animateur :

Faciliter l'intégration de la pratique du surf dans le projet du séjour :

L'activité est encadrée par un intervenant extérieur :	L'activité est encadrée par un membre de l'équipe pédagogique :
<ul style="list-style-type: none">• Je fais part des caractéristiques du public accueilli : âge, nombre, expériences préalable, en surf ou en activités nautiques, aisance dans l'eau, pathologie particulière...• Je définis avec l'encadrant, le rôle que je peux tenir durant la séance qui est conduite sous son autorité (aide des jeunes à s'équiper, aide à la conduite du groupe...)• J'interviens en amont sur des animations permettant d'aborder des connaissances sur le milieu marin (notamment local), sur l'activité (vocabulaire, historique, culture associée)• J'assure un suivi de l'activité	<ul style="list-style-type: none">• Je choisis un site de pratique adapté aux conditions de déroulement de la séance : réglementation du site, météo, marée, sécurité, public• Je vérifie et prépare le matériel en fonction du public et des conditions de séance• Je familiarise les jeunes à l'activité en amont de la séance : matériel, milieu marin (notamment local)...• Je mets en place des animations permettant d'aborder des connaissances sur l'activité (vocabulaire, historique, culture associée)

3. Rôle du directeur

Proposer une adéquation entre le séjour, le lieu d'activité et éventuellement la prestation d'un professionnel.

J'informe les parents sur les conditions de déroulement de l'activité : type d'activité, lieu, équipement nécessaire...

Si l'animateur encadre l'activité :

- j'établis un lien entre le projet pédagogique et le surf en associant l'animateur
- je m'assure que l'animateur dispose du temps nécessaire pour préparer l'activité
- je lui mets à disposition les ressources nécessaires : matériel conforme aux prescriptions fédérales, livres, vidéos...

Si je fais intervenir un prestataire :

- j'établis un lien entre le projet pédagogique et le surf, en associant le prestataire et l'animateur
- je vérifie que l'intervenant soit titulaire d'une carte professionnelle valide
- je sensibilise les animateurs à l'activité, aux particularités de la mise en œuvre et de son environnement
- je mets l'animateur en lien avec l'intervenant.

4. Comment intégrer la pratique du surf dans un projet pédagogique ?

Présentation de l'activité

Le surf est une activité de glisse utilisant l'énergie des vagues. Pratiquer consiste à **glisser** sur une vague en construisant une **trajectoire** permettant de conserver une **vitesse** suffisante, afin de favoriser son équilibre et de pouvoir manœuvrer dans un **milieu incertain** de manière autonome.

Une **culture spécifique** s'est développée autour du surf. Elle favorise l'identification à un groupe, notamment au travers de symboles vestimentaires et de comportements sociaux.

S'immerger dans le milieu naturel

Le surf se pratique en **immersion** dans le milieu nautique. La pratique impose une lecture, une observation du milieu pour assurer sa sécurité et pour choisir le moment et le lieu de la prise de vague. Des activités de découverte du milieu naturel doivent être organisées pour faciliter l'approche du surf : connaissance du « spot » à marée basse et haute, vent, courant... Il est alors indispensable de sensibiliser au **respect de l'environnement** : eau, dune, estran, faune et flore locales. Le principe de cohérence impose l'application et la transmission de **valeurs éco-citoyennes** : économies d'eau, tri des déchets, réduction de l'empreinte écologique...

S'engager et se dépasser

La pratique du surf nécessite un **engagement** important sur les plans physiologique (dépense énergétique, effort musculaire, travail cardio-vasculaire,...) et psychologique (gestion des émotions, image de soi...). Cet

engagement contribue au développement global du jeune et à une meilleure connaissance de lui-même. La pratique du surf favorise le **dépassement de soi** grâce à une prise de risque maîtrisée.

Persévérer

La pratique du surf fait obligatoirement appel à des qualités de **persévérance**, de **volonté** et de patience (acceptation de la difficulté, répétition des mouvements avec un engagement physique important, effort de longue durée)

S'adapter

L'activité surf fait appel à des prises d'informations et actions motrices multiples et simultanées qui impliquent un traitement rapide et global. L'évolution dans un milieu en mouvement perpétuel et aléatoire sur un support instable sort le jeune de ses repères habituels. Il lui sera nécessaire d'adapter et de faire évoluer son schéma corporel et ses habiletés motrices (qui font appel à des qualités **d'équilibre** et de **coordination**).

Dans le cadre d'une équipe d'animation qualifiée (BIF surf au minimum), les séances de surf seront préparées via des activités ludiques visant à développer ces capacités.

Se responsabiliser

La distance moniteur – pratiquant et la diversité des situations impliquent des prises de décision en autonomie relative. L'animateur doit utiliser la responsabilisation des jeunes par rapport à la gestion de leur matériel, de leur sécurité et de celle des autres, afin de favoriser leur propre **autonomie**. Le règlement fédéral du surf définit les règles permettant le partage du spot (espace d'évolution) et le **respect** des autres. En excluant la mise en danger du pratiquant, la notion de **prise de risque** induite par l'activité (l'engagement sur la vague, le positionnement sur le spot, le moment de passage de la barre...) est transposable dans les situations de la vie quotidienne.